



AVIS AUX MEMBRES

N° 2012 – 034

Le 1^{er} mars 2012

RÉVISÉ

Contrats à terme sur actions canadiennes « Contrats à terme sur actions »

La Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la CDCC) désire vous informer que l'inscription des contrats à terme sur actions canadiennes (« contrats à terme sur actions »), prévue le vendredi 2 mars comme l'annonçait l'avis aux membres 2012-032, est reportée à une date ultérieure.

La date révisée de lancement sera communiquée en temps opportun.

Les membres compensateurs peuvent communiquer avec les services aux membres de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation